

### **Présents**

*Mission Laïque Française : M Deberre, M. Bur, M. Esnault, Mme Itchah, M. Hamdoun*

*SNUipp-FSU : Christine Bernigaud, Bruno Ribard*

*SNES-FSU : Sébastien Ville, Jérôme Nassoy*

*SE-UNSA : Djamel Souiah, Patrice Menoud*

## **Bilan du recrutement des détachés pour la rentrée 2019**

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion de la CCP du 21 mai 2019**

Quelques modifications de ponctuation par le SNES, CR approuvé.

### **2. Point sur l'heure d'information syndicale**

La MLF estime que très majoritairement tout le monde est satisfait du dispositif concernant l'heure d'information syndicale mis en place pour les élections, que ce soient les établissements, les collègues ou les organisations syndicales. Les RIS ont toujours pu être organisées sauf dans les pays où le droit local ne le permet pas (ex : Bahrein). Il n'y a pas eu de réunion demandée sur le temps élèves donc la formule mise en place depuis 2016 reste celle en vigueur. Pour mémo : 6H de RIS sur temps de travail c'est-à-dire décomptables des 108 heures mais pas sur temps élèves.

Si les organisations syndicales rencontrent des difficultés dans la mise en place des RIS, il ne fait pas hésiter à saisir la MLF.

Le **SNUipp-FSU** rappelle sa demande d'organiser des RIS avec le même dispositif qu'en France, à savoir deux réunions sur les 108 heures et une sur le temps élèves afin de permettre à tous les collègues d'y assister.

### **3. Bilan d'étape du recrutement 2019/2020 dans les réseaux « écoles d'entreprise, Mlf et OSUI »**

La MLF présente les derniers postes parus et l'état d'avancement du recrutement.

2 postes de PE dans le réseau OSUI dont un pourvu en contrat local.

7 postes de PE dans le réseau des écoles d'entreprise dont 3 postes toujours non pourvus au Gabon (refus de détachement après recours) et un poste ouvert tardivement (attente de réponse pour le détachement) au Maroc.

Il est à noter la difficulté à pourvoir les postes qui apparaît depuis quelques années. Les collègues postulent et, quand la proposition de poste leur est faite, ils la déclinent.

Cela s'explique à certains endroits par les contraintes locales mais cela tend à se généraliser.

Le **SNUipp-FSU** ainsi que les autres organisations syndicales rappellent leur souhait de connaître les noms de tous les enseignants à qui une proposition a été faite, pas seulement ceux qui ont été retenus. Un bilan des détachements et des renouvellements de détachements est présenté par la MLF : à noter qu'après recours, tous les renouvellements de détachement ont été accordés.

Pour le 1er degré, 56 postes sont pourvus mais une demande détachement est encore en attente et 7 recours après refus sont en cours de traitement.

158 personnels du 1er degré étaient en situation de fin de détachement au 31 juillet/août 2019 : 103 ont obtenu leur renouvellement et 55 ont fait l'objet d'une demande de réintégration.

### Questions diverses :

1. **Question FSU (SNUipp) : Lycée Molière Saragosse (Espagne):** Pourquoi cette année certains détachés ont-ils signé deux arrêtés de détachement (le premier suivi de son rectificatif) ?

Les enseignants en renouvellement ont reçu un premier arrêté sur lequel apparaissait qu'ils étaient détachés auprès du siège de la MLF. La MLF a relevé l'erreur et le MEN a envoyé un nouvel arrêté avec la bonne affectation. Pour mémoire, il n'y a que les personnels d'école d'entreprise qui sont détachés auprès du siège.

2. **Question FSU (SNUipp) : Lycée Molière de Villanueva de la Cañada (Espagne):** Le poste expatrié de Directeur des Affaires Financières a été fermé au Comité Technique de l'AEFE du 18 juin dernier. Pouvez-vous nous donner des précisions sur la réorganisation de la gestion des établissements de la MLF en Espagne à partir de la rentrée 2020 ?

Il est prévu en Espagne, comme au Liban une gestion avec une direction régionale compétente en administratif, en immobilier, en finances et dans le domaine du numérique. L'objectif est de mettre en place une gestion globale.

Il s'agit aussi d'internaliser les dispositifs de paiement des salaires souvent confiés à des entreprises privées à l'heure actuelle.

Cela devrait être en place à la rentrée 2020 pour pouvoir prévenir les personnels en janvier. Chaque établissement aura un gestionnaire.

La direction au Liban était composée de 2 expats et 1 résident ; il y aura avec le nouveau fonctionnement un résident et 2 contrats locaux qui sont eux à la charge financière de la MLF. Le **SNUipp-FSU** s'inquiète du manque de communication qui pourrait résulter d'une prise de décisions à distance par la direction régionale.

Il ajoute qu'après une fermeture d'un poste de résident en 2018, puis un second pour la rentrée 2019; l'AEFE et la MLF ferment un poste de DAF expatrié. Ces postes transformés en postes locaux sont une charge supplémentaire pour l'établissement et pour les familles.

3. **Question FSU, UNSA : Lycée Charcot à El Jadida (Maroc) :** les organisations syndicales représentant les personnels (FSU et UNSA) ont demandé le 12 juin une médiation à la MLF. Que compte faire la MLF pour aider à instaurer des conditions de travail et de fonctionnement sereines dans l'établissement, au terme d'une année scolaire chaotique ?

M Deberre explique que plusieurs éléments sont à la source de ces tensions. Un fonctionnement préexistait avant l'arrivée de la nouvelle proviseur qui n'était pas forcément "légal" (déséquilibre pour un personnel local entre les heures effectuées à El Jadida et celles dans son établissement de rattachement, emplois du temps de certains professeurs du secondaire pas toujours corrects au niveau du nombre d'heures, élèves libérés trop en amont pour réviser les examens...).

Une attention particulière a donc été portée à cet établissement quant à la réorganisation.

La proviseure a invité les enseignants à une réunion-bilan avec l'ensemble des enseignants afin que chacun puisse s'exprimer à la demande de la MLF.

L'ensemble des organisations syndicales déplore la non mise en place d'une médiation. La FSU rappelle que même si l'établissement est "tranquille", ce chef d'établissement est connu pour avoir travaillé à Ibiza où des dysfonctionnements similaires avaient été dénoncés. Cela avait d'ailleurs été signalé en CHSCT de l'AEFE l'année dernière. M. Deberre précise que l'ensemble des signataires de la demande de médiation seront reçus par la MLF.

4. **Liban :** L'année scolaire 2019/2020 a été allongée d'une semaine de formation : 36 semaines d'enseignement et une semaine de formation. L'AEFE a validé le calendrier mais le DRH (Monsieur Pujol) a répondu favorablement au courrier de revendication des collègues sans toutefois que les choses ne changent auprès des proviseurs des établissements. Quelles sont les raisons de cet allongement ? Pourquoi est-il appliqué aux résidents ?

Jusqu'à maintenant, La MLF paye les personnels de droit local en heures supplémentaires du 1e sept au 1e oct (date officielle de rentrée libanaise).

L'ambassade a accepté de reculer la rentrée de 15 jours cette année.

Suite à cette décision, la MLF a souhaité en profiter pour organiser 2 jours de formation placés à la suite des 2 jours de prérentrée. Les détachés du grand lycée ont fait part de leur mécontentement puisque ces journées ne font pas partie des obligations de service des personnels de l'AEFE

M Deberre est bien conscient que les détachés qui n'avaient pas prévu de rentrer pour cette date ne participeront pas à cette formation mais il précise que dans le réseau nord-américain, c'est 15 jours de pré-rentrée !!!

M Bur rappelle que les établissements français au Liban ont perdu un millier d'élèves ces dernières années. Il convient donc de s'adapter pour proposer une offre correspondant aux besoins. M Deberre reconnaît qu'il y a eu un problème de communication entre l'AEFE, la MLF et les personnels mais que les relations entre les contrats locaux et les détachés ne sont pas très bonnes et qu'il conviendrait donc que les détachés suivent cette formation, les contrats locaux n'ayant pas la possibilité de s'y soustraire.

La FSU explique qu'elle ne peut pas accepter que des jours de travail soient ajoutés sans qu'ils soient prévus par le calendrier officiel.

En annexe à cette question, M Deberre informe les membres de la CCP qu'une évaluation de grande ampleur du grand lycée franco-libanais menée par des experts et la rectrice de Dijon aura lieu de tout au long de l'année scolaire à venir. Cette opération nommée "2019 deux mille sang neuf" a pour objectif d'analyser tout le fonctionnement de cet établissement. Les personnels y seront associés et les organisations syndicales seront consultées et informées.

Ils souhaitent aussi pouvoir mieux travailler avec le Liban. L'AEFE a été informée de cet audit.

*La prochaine CCP de la MLF aura lieu le jeudi 19 septembre 2019.*